



CREULLY SUR SEULLES

COMMUNE DE CREULLY SUR SEULLES Département du Calvados Nombre de Conseillers : Elus : 23 Présents : 18 Absents : 02 Procurations : 03 Votants : 21 Quorum : 12 Date de Convocation : 01/04/2023	<p>L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 18 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Creully sur Seulles, sous la présidence de M. Thierry OZENNE, Maire de la Commune de Creully sur Seulles.</p> <p>Présents : Patrick BARETTE, Alain COUZIN, Antoinette DUCLOS, Franck DUROCHER, Jimmy DÔ, Pierre FERAL, Gérard GARIAN, Yves JULIEN, Christine LE GUERN, Thierry LEROY, Cyrille MAUDUIT, Katia OMONT, Thierry OZENNE, Japonica RAGUENEAU, Virginie SARTORIO, Geneviève SIRISER, Fabien TESSIER, Yolande VERLAGUET.</p> <p>Procurations : Christophe BAUCHET à Jimmy DÔ, Danilo GIOVANNINI à Alain COUZIN, Yolande PICARD à Japonica RAGUENEAU</p> <p>Absents : Florence CHESNEL et Olivier GEHAN</p> <p>Secrétaire de séance : Virginie SARTORIO</p>
---	---

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2023

DEL2023/029 SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS – CdC STM

Validation d'une convention avec la CdC Seulles Terre et Mer relative à la pose de colonnes enterrées d'un montant de 5 290 € HT.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2023/030 SUBVENTION FONDS VERT – TRAVAUX LOCAL « MESNIL » SERVICES TECHNIQUES

Autorisation au Maire de solliciter l'état au titre du dispositif Fonds Vert pour les travaux de désamiantage et pose de panneaux photovoltaïques

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2023/031 SUBVENTION DETR/DSIL -TRAVAUX LOCAL « MESNIL » SERVICES TECHNIQUES

Autorisation au Maire de solliciter l'état au titre de la DETR/DSIL pour les travaux de désamiantage et pose de panneaux photovoltaïques

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2023/032 LANCEMENT APPEL D'OFFRES TRAVAUX LOCAL « MESNIL » SERVICES TECHNIQUES

Validation du programme de travaux de désamiantage, réfection toiture et pose de panneaux photovoltaïques et autorisation au Maire de lancer l'AO et de signer les marchés après CAO

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2023/033 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

TFB : 35.75 % TFNB : 10.11 % TH : 11.57 %
Validation de l'Etat FDL 1259

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21

Abstention(s) : 0

Contre : 0



DEL2023/034 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Approbation du compte administratif conforme au compte de gestion du trésorier

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21 - 1 (*Le maire s'étant retiré au moment du vote*)

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2023/035 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Affectation des résultats sans couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21 - 1 (*Le maire s'étant retiré au moment du vote*)

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2023/036 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE LOCATION SALLES CHATEAU

Approbation du compte administratif conforme au compte de gestion du trésorier

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21 - 1 (*Le maire s'étant retiré au moment du vote*)

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2023/037 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE LOCATION SALLES CHATEAU

Affectation des résultats. Couverture du besoin de financement de la section d'investissement d'un montant de 4 362.01 €

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21 - 1 (*Le maire s'étant retiré au moment du vote*)

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2023/038 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Approbation du compte administratif conforme au compte de gestion du trésorier

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21 - 1 (*Le maire s'étant retiré au moment du vote*)

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2023/039 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Affectation des résultats sans couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21 - 1 (*Le maire s'étant retiré au moment du vote*)

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2023/040 BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Adoption du budget primitif. Dépenses : 9 210 253.68 € Recettes : 9 540 401.13 €

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2023/041 BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE LOCATION SALLES CHATEAU

Adoption du budget primitif. Dépenses : 124 767.01 € Recettes : 170 514.17 €

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21

Abstention(s) : 0

Contre : 0



CREULLY SUR SEULLES

DEL2023/042 BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Adoption du budget primitif équilibré à 2 419 612.27 € en dépenses et recettes.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2023/043 COMMISSIONS MUNICIPALES

Validation de la composition de la commission Conseil municipal des jeunes

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2023/044 MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Passage de 26.5 heures hebdomadaires à 35 heures hebdomadaires, soit du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 à partir du 2 mai 2023.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 21

Abstention(s) : 0

Contre : 0

A Creully-sur-Seulles, le 7 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Virginie SARTORIO

Le Maire,
Thierry OZENNE

